

**CE
25-12**

**4
NOVEMBRE
2025**

Présent pour ton futur



COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2025

Tenue le 4 novembre 2025, à 18 h 00, salle D-225 et par visioconférence TEAMS, sous la présidence de Julie Gasse.

PRÉSENCES

Julie Gasse, directrice générale (présidente du comité)
Kurt Vignola, directeur des études
Pierre-Luc Michaud - **TEAMS**
Serge Le Guellec - **TEAMS**

ABSENCES

Marc-André Lavoie

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Vicky Boucher, secrétaire générale et directrice des ressources humaines, Marie-Josée Proulx, directrice des services administratifs et directrice des ressources matérielles par intérim, Mélanie Leblanc, directrice de l'IMQ et Ugo Leblanc, directeur des affaires étudiantes.

25-12.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, la présidente Julie Gasse souhaite la bienvenue aux membres.

25-12.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Kurt Vignola, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour.

POINTS D'INFORMATION

25-12.03 BILANS DES ACTIVITÉS DE L'IMQ ET DE LA DFC EN LIEN AVEC L'INDUSTRIE MARITIME : POUR INFORMATION

La directrice de l'IMQ, Mélanie Leblanc, présente le sujet.

Comme stipulé dans le *Règlement de régie interne du Collège de Rimouski, catégorie B-01*, section 8.5, la Direction de l'IMQ et la Direction de la formation continue (DFC) présentent annuellement au comité exécutif un bilan de leurs activités et des liens de collaboration avec l'industrie.

Ces bilans visent à la fois à démontrer que l'IMQ s'assure de répondre aux exigences réglementaires visant au maintien des approbations détenues pour l'enseignement des programmes maritimes, de même qu'à témoigner de ses liens avec l'industrie et de l'implication des directions dans la réponse aux besoins de l'industrie.

Pour faciliter la compréhension des administrateurs en lien avec le partage des responsabilités des directions respectives, deux rapports sont déposés au CÉ :

- Bilan des activités 2024-2025 secteur régulier – Direction IMQ
- Bilan des activités 2024-2025 secteur de la formation continue – DFC

Ces bilans font donc l'état des travaux annuels du comité de gestion de la qualité, du statut des approbations de Transports Canada et des suivis des travaux d'audits tant à l'interne qu'à l'externe, s'il y a lieu. On y retrouve le bilan des travaux et des collaborations des directions respectives avec l'industrie maritime et les comités et organismes qui y sont liés.

De plus, les contributions au développement des compétences de la main-d'œuvre maritime, de même que les différents projets et activités de recherche conduite en soutien à l'industrie, y sont également abordés.

Pour compléter, un volet est également consacré au portrait de situation en ce qui a trait au Centre de formation en plongée professionnelle (CFPP), notamment concernant l'offre des AEC, les aspects réglementaires, ses enjeux et ses perspectives de développement.

CONSIDÉRANT qu'il est stipulé au *Règlement de régie interne du Collège de Rimouski, catégorie B-01*, section 8.5, que la Direction de l'IMQ et la Direction de la formation continue présentent annuellement, au comité exécutif, un bilan de leurs activités et des liens de collaboration avec l'industrie.

Il est recommandé de faire état des bilans déposés par la Direction de l'IMQ et de la Direction de la formation continue (DFC).

Il est entendu de déposer les bilans au prochain conseil d'administration dans la section échos des composantes.

**25-12.04 RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION DE L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC (IMQ) :
POUR DÉPÔT**

La directrice de l'IMQ, Mélanie Leblanc, présente le rapport préalablement déposé.

25-12.05 RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION DU CÉGEP DE RIMOUSKI : POUR DÉPÔT

La directrice générale, Julie Gasse, présente le sujet ainsi que les documents afférents.

APPROBATION DES DÉCISIONS DES INSTANCES DU COLLÈGE DE RIMOUSKI

Aucun sujet n'a été discuté.

DÉCISIONS REQUISES

25-12.06 ORIENTATION SPORTS PIONNIERS

La directrice générale, Julie Gasse, et le directeur des affaires étudiantes, présentent le sujet et le contexte actuel touchant les sports.

Pour le moment l'orientation préconisée par le comité exécutif, considérant la réouverture du PEPS et les contraintes actuelles notamment le gel d'embauche et le plafonnement des heures rémunérées, consiste à préserver le nombre d'équipes sportives actuels et de favoriser l'intra mural afin de répondre à la demande exprimée par la communauté étudiante.

25-12.07 MANDAT DU COMITÉ COMITÉ EXÉCUTIF – (TRAVAUX DU SCHÉMA DE GOUVERNANCE)

La directrice générale, Julie Gasse, présente le sujet.

Dans le cadre des travaux entourant les travaux du schéma de gouvernance, il est prévu de revoir le *Règlement de régie interne du Collège de Rimouski, catégorie B-01*, l'an prochain. Le point sera également soumis au comité de gouvernance.

25-12.08 CONTRAT POUR LE SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATION SANS FIL (WI-FI) DES RÉSIDENCES DU CÉGEP DE RIMOUSKI : POUR ADOPTION

La directrice des services administratifs, Marie-Josée Proulx, présente le sujet.

Le Cégep de Rimouski désire conclure un contrat de service de télécommunication sans fil (Wi-Fi) pour les Résidences du Cégep d'une durée de cinq (5) années. La compagnie Cogeco Connexion fournit actuellement le service de télécommunication dont le contrat est rendu à terme. Ce service est autofinancé, c'est-à-dire qu'il est inclus dans le coût de location des chambres. Le Service de l'approvisionnement et de la reprographie a lancé un appel d'offres public (numéro AO-2509110) pour un nouveau contrat de service en détaillant l'étendue des travaux et en précisant les spécificités techniques souhaitées. L'objectif est d'offrir à la communauté collégiale un accès de télécommunication rapide et efficient.

Une liste contenant plusieurs spécifications techniques obligatoires a été dressée. Après la vérification légale visant à s'assurer que l'appel d'offres ne favorisait pas de fournisseur, l'appel d'offres public a été publié sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) et s'est clôturé le 17 octobre 2025, à 11 h. Une soumission conforme a été reçue et analysée selon les critères établis dans le devis technique.

CONSIDÉRANT la demande exprimée par la Direction des affaires étudiantes afin d'offrir un service de télécommunication sans fil pour les locataires des Résidences du Cégep de Rimouski;

CONSIDÉRANT la publication d'un appel d'offres public, basé sur le critère du prix le plus bas, par le Cégep de Rimouski sur le SEAO;

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission conforme;

CONSIDÉRANT la conformité du devis technique et le respect du budget alloué par la soumission de Cogeco Connexion;

Il est recommandé de procéder à l'octroi du contrat pour le service de télécommunication sans fil pour les Résidences du Cégep de Rimouski à Cogeco Connexion pour un montant total de 306 162 \$ (toutes taxes incluses) pour les cinq (5) années du contrat. Précisons qu'un avis a été obtenu de la part d'un d'une firme d'avocat pour les orientations en lien avec le contrat à octroyer ainsi que d'une firme de professionnels pour la rédaction du devis technique.

Il est PROPOSÉ par Pierre-Luc Michaud, APPUYÉ par Serge Le Guellec RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'octroi du contrat pour le service de télécommunication sans fil pour les Résidences du Cégep de Rimouski à Cogeco Connexion pour un montant total de 306 162 \$ (toutes taxes incluses) pour les cinq (5) années du contrat.

25-12.09 PLAN DÉCENNAL DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE (PDIR) DES COLLÈGES 2026-2036 ET DES CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE (CCTT) : POUR ADOPTION

Le directeur des études, Kurt Vignola, présente le sujet.

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) demande aux collèges de faire la mise à jour du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) des collèges 2026-2036 incluant les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) demande aux collèges de faire la mise à jour du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) des collèges 2026-2036 incluant les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT);

Il est PROPOSÉ par Pierre-Luc Michaud, APPUYÉ par Serge Le Guellec et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de prioriser le plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) du Cégep de Rimouski 2026-2036 selon l'ordre de priorité suivant :

- Campus maritime de Lévis, phase 1 - Ajout d'un bassin d'entraînement
- Campus maritime de Lévis, phase 2 - Laboratoire de technologies maritimes
- Pôle de Recherche et d'Innovation pour l'Industrialisation des Systèmes constructifs Modulaires et préfabriqués (PRIISM)

25-12.10 SANCTION ET ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) ET DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) : POUR ADOPTION

Le directeur des études, Kurt Vignola, présente le sujet.

À intervalles réguliers, et conformément à la Loi modifiée sur les collèges et au Règlement sur le régime des études collégiales, le Comité exécutif doit émettre un diplôme d'études collégiales ou une attestation d'études collégiales aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue.

CONSIDÉRANT les lois et règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT que toutes les pièces justificatives ont été fournies;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des études.

Il est recommandé d'autoriser le comité exécutif à délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue et dont le nom figure sur la liste versée aux archives du Collège.

Il est PROPOSÉ par Pierre-Luc Michaud, APPUYÉ par Serge Le Guellec et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le comité exécutif à délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) aux personnes ayant complété un programme d'études à l'enseignement régulier ou au Service de la formation continue et dont le nom figure sur la liste versée aux archives du Collège.

HUIS CLOS

Aucun sujet n'a été discuté

25-12. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'a été discuté.

25-12. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 19 h 10.

La présidente
(Julie Gasse)

La secrétaire générale
(Vicky Boucher)